



Conseil National de l'Agriculture Biologique

## Bulletin d'information trimestriel

Numéro1 \_ Mai 2021



Le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) est une association créée en 2011 dont l'objectif est de faire la promotion de l'agro écologie et l'agriculture biologique qui sont des modes de production durables. Le CNABio fournit un accompagnement et un appui aux producteurs, transformateurs et commerçants burkinabè qui interviennent dans la chaîne de valeur écologique et biologique. Il contribue à mettre à la disposition du consommateur des denrées saines et nutritives.

10 BP 856 OUAGADOUGOU AEROPORT 10

Mail: [bureaucnabio@gmail.com](mailto:bureaucnabio@gmail.com)

Site Web: [www.cnabio.net](http://www.cnabio.net)

Tel : (+226) 25 38 61 33 / 65 38 94 73

BURKINA FASO



## Conférence Ouest Africaine de l'Agriculture Biologique au Burkina Faso en 2021

### Le comité local d'organisation (CLO) s'active pour la réussite de l'événement

Le mardi 26 janvier 2021, un ensemble d'acteurs de divers secteurs l'Agroécologie et de l'Agriculture Biologique se sont réunis au SPONG dans le cadre de l'organisation de la 6<sup>e</sup> Conférence Ouest Africaine de l'Agriculture Biologique au Burkina Faso.



#### Deuxième rencontre du Comité Local d'Organisation du CLO

Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité Local d'Organisation (CLO), d'analyser et de valider les documents de base et de définir l'orientation stratégique de la conférence. Le comité est présidé par le coordonnateur général du SPONG, M. Sylvestre TIEMTORE. En rappel, la Conférence Ouest Africaine de l'Agriculture Biologique est une initiative du Réseau Biologique d'Afrique de l'Ouest (WAfrONet) avec le soutien de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Commission de l'Union Africaine et de plusieurs autres organisations nationales et internationales qui impliquent plusieurs acteurs (agriculteurs/producteurs, transformateurs chercheurs, commerçants, décideurs politiques, etc.) dans les secteurs de l'agriculture biologique et écologique. En 2021, il revient alors au Burkina Faso d'organiser cette activité majeure qui se tiendra du 13 au 16 octobre 2021 à Ouagadougou sous le thème: « **Nourrir le monde sans l'empoisonner** » avec l'appui du ministère de l'agriculture, de l'aménagement hydraulique et de la mécanisation.



## Bilan de la campagne de certification BioSPG de 2015 à 2020

### Certificats maintenus, déclassés et nouveaux certifiés quelle évolution?

Au cours de l'année 2020, marquée par la pandémie à la maladie à COVID-19, le conseil national de l'agriculture biologique a poursuivi l'opérationnalisation du processus de certification selon le Système Participatif de Garantie entamé depuis 2015. Les sorties d'appui-conseil, de contrôle et de certification ont été effectuées. La note d'information fait ressortir les résultats des actions de la certification BioSPG pour l'année 2020 et également un bilan exhaustif des campagnes écoulées de 2015 à nos jours.

326 producteurs ont été impliqués dans la certification BioSPG durant l'année 2020. Les activités de certification pour cette année ont permis de certifier 8 nouveaux opérateurs à savoir 157 producteurs qui bénéficient directement du certificat BioSPG, pour une superficie de 66,19 hectares. Cette campagne 2020 a la particularité d'enregistrer le plus grand nombre d'opérateur certifiés sur l'année comparativement aux campagnes antérieures.

En effet la certification BioSPG a connu des débuts timides et était peu sollicitée. Le bilan de la campagne des précédentes années le témoigne.

\_ Campagne 2015-2016 : 4 opérateurs ont été certifiés BioSPG à raison de 87 producteurs pour une superficie totale de 12,7 ha ;

\_ Campagne 2016-2017 : 12 opérateurs certifiés BioSPG à raison de 106 producteurs pour une superficie totale de 34,7 ha; Et 4 suspensions opérées au cours du processus pour 4 opérateurs;

\_ Campagne 2017-2018 : 2 opérateurs certifiés BioSPG à raison de 2 producteurs pour une superficie totale de 7,75ha et une suspension intervenue pour un opérateur;



\_ Campagne 2018-2019 : 9 opérateurs certifiés BioSPG à raison de 215 producteurs pour une superficie totale de 25,17 ha; Et 2 suspensions opérées pour deux opérateurs.

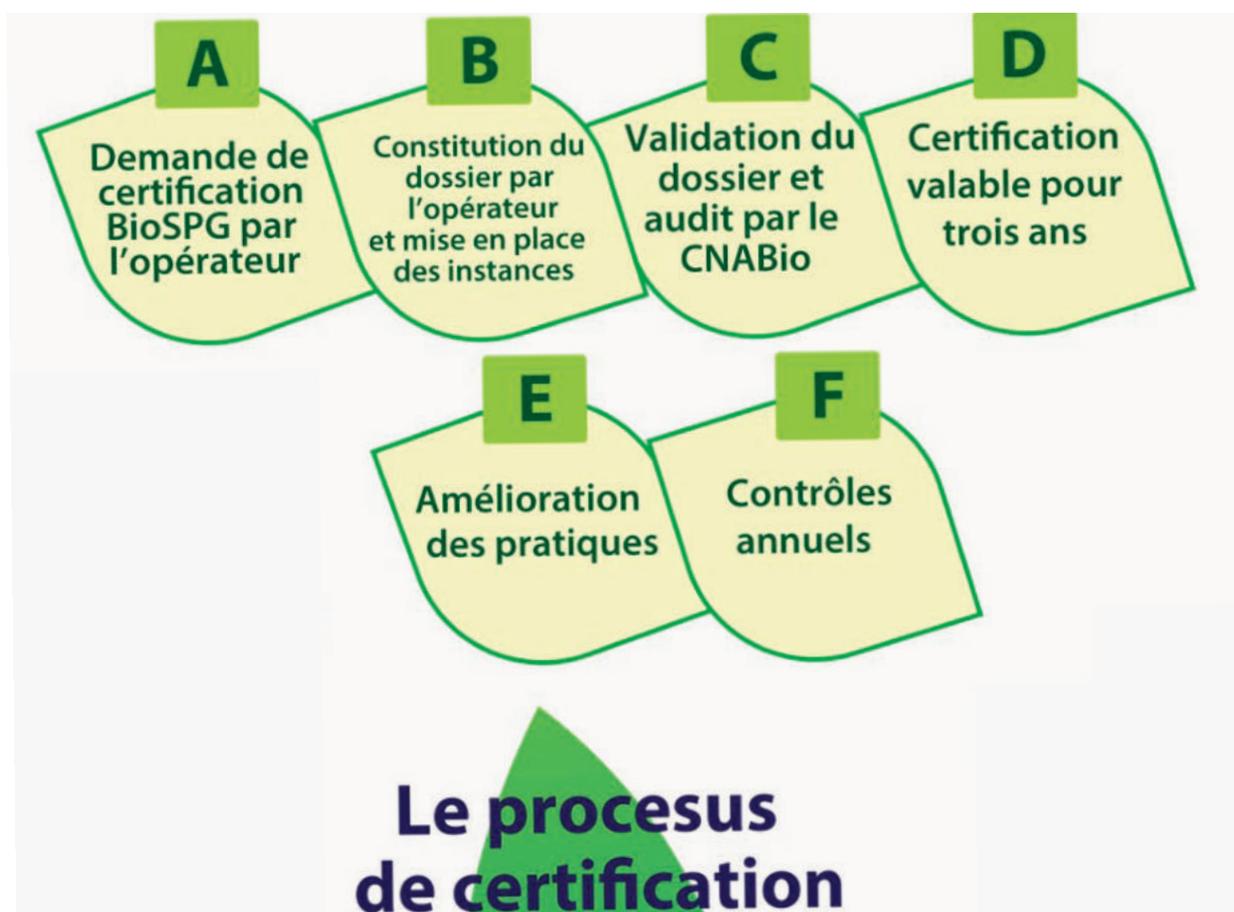
La demande a évolué au fil des années avec la prise de conscience et l'évolution de la demande en produits écologique et biologique.

Le label BioSPG est une certification valable trois ans. Et l'opérateur fait l'objet de visite chaque année pour s'assurer du respect des cahiers charges. Il en est de même pour l'opérateur qui est en cours de certification. Pour la campagne 2020, 3 opérateurs ont vu leur processus de certification suspendu suite à des non-conformités majeurs constatés sur le terrain. L'obtention ou le maintien de la certification sont le fruit d'un combat de longue haleine, exigeant et il faut de la volonté et de la persévérance pour y arriver.



## Des Nouveaux Opérateurs Certifiés 2020 :

Structures d'accompagnements	Localités	Opérateurs
CEAS/BF	Goumtoaga/ commune de Koubri	Centre CEAS
-	Nioko 2	Groupelement BANGR NOOMA
ARFA	Gourcy/ Village de MAKO	SCOOPS Béo-Neere
-	Bobo Dioulasso/Larama/ Guiriko	Ferme Agro écologique Guiriko
-	Bérégadougou (Nietalieri)	AADB
-	Ouagadougou/Tampouy	Association NAFORE-CELLAL
-	Ouagadougou	Association La SAISONNIERE site de l'IPD/AOS
La Ferme Anivert	Ramongo/Koudougou	Zaak Songo de la ferme Anivert





## Des opérateurs maintenant leur Certificat de 2015-2020 :

<b>Structures d'accompagnements</b>	<b>Localités</b>	<b>Opérateurs</b>
ONG ATAD	Kaya/Louda	Centre agro- Sylvo -Pastoral et Artisanal
	Loumbila	Ferme Napoko
ONG ARFA	Région de l'est/ Bilanga-Yanga	Groupeement Buyaba
ONG ARFA	Gourcy / Village de Rengba	Groupeement nagtab me
ONG ARFA	Bilanga/Village de Koulmasga.	GROUPEMENT Nabonse-Wendé
ONG ARFA	Diabo/Village de Lorgho.	GROUPEMENT Lagme-Taaba
ONG ARFA	Fada N'Gourma/Village de Boudangou.	Groupeement BOAMA
ONG ARFA	Tibga/Village de Tampoudin.	Groupeement SAKTAABA
ONG ARFA	Gourcy/ Village de Boogo	SCOOPS WENDKONTA
Association La Saisonnière	Ouagadougou	La Saisonnière
	Ouagadougou/Roumtenga	Association BEO NEERE
ONG ASMADE	Ouagadougou/SAABA	Ferme ONG ASMADE
	Koubri	Association des femmes de Watinoma



ONG APIL	Bissiga/Zinaire	Centre –Agro écologique et d’innovation économique
GIE-Bioprotect	Ouagadougou	Boutique Eco-Bio de Bio-protect
St Chantal Foundation For Education	Komsilga	SCOOPS des producteurs de Moringa de Komsilga
	Kalsi	Ferme Sophia
	Pabré	Ferme Avenir
Association Yelemani	Loumbila	Ferme YELEMANI
	Ouagadougou	Centre Ampo TT
EDM	Ouahigouya	Ferme EDM
	Ouahigouya	Ferme Bio-FARMER
	Koudougou/Imasgho	Ferme Jardin des délices
ONG ATAD	Kaya/Louda	Groupement féminin Nabasnoogo





## Des Opérateurs suspendus de 2016-2020 :

Structures d'accompagnements	Localités	Opérateurs
Association le BAOBAB	Koudougou	Restaurant BioBAB
Association le BAOBAB	Koudougou/Villy	Groupeement féminin de Villy
Centre AMPO	Ouagadougou	Ferme Tollsà
ONG ARFA	Gourcy, village de Niességa	Groupeement maraîcher du site N°1 de Niességa
ONG ATAD	Arbollé/Goubi	Groupeement Mixte TELL-TAABA
ONG ATAD	Kaya/Sorogo	Groupeement Wendlassida
TAMNEERE	Koudougou/Bingo	TAMNEERE

## Des Opérateurs déclassés de 2016-2020 :

Structures d'accompagnements	Localités	Opérateurs
GIE Bioprotect	Ouagadougou	Ferme Privé NANKANDARE Hamado
GIE Bioprotect	Ouagadougou	Ferme ZEBA Dakar
ONG APIL	Bissiga	Groupeement Wende N manegde
ONG APIL	Kaya	Groupeement Mixte Wendwaogre





## L'équipe technique du CNABio a effectué des sorties de contrôle des sites certifiés BioSPG

Du 09 au 12 mars 2021 a été conduit dans la région de l'EST, une sortie terrain des agents du CNABIO en vue de procéder à une série d'appui-conseil, de contrôle et de certification des acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique de la zone. Plusieurs sites ont été visités parmi lesquels les Scoops de BOAMA à Boudangou, BUYABA Bilanga. Au total 7 sites ont reçu la visite des agents du CNABio dont 5 ont maintenu la validité de leur certificat BioSPG et 2 ont reçus un appui technique. Le CNABio à travers ces missions d'audit et de contrôle, encadrent la certification et l'utilisation du label BioSPG dans l'objectif de fournir une garantie crédible aux consommateurs demandeurs de produits biologiques. Ces sorties consistent en des séries d'appuis techniques pour des opérateurs demandant nouvellement la certification, de certification pour les



opérateurs ayant déjà reçus un appui technique et qui sont prêts à avancer dans le processus et enfin en des audits régulières annuelles pour les opérateurs déjà certifiés.

### **Le consortium OM4D SNV travaillent main dans la main pour la valorisation de la chaîne de valeur karité bio**

Le consortium OM4D et SNV étendent la certification biologique à l'échelle de toute la commune de TOECE. Du 19 au 23 janvier 2021, une trentaine de contrôleurs internes, CVD, CRA, agent municipal, service forestier ont été formés sur l'agriculture biologique et les bonnes pratiques de collecte et de traitement des amandes de karité. En rappel, une rencontre avec les leaders des Entreprises Forestières Villageoises avait été initiée à cet effet le 12 novembre 2020 dans une synergie d'action entre l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) et OM4D dans la commune de TOECE, auprès des Entreprises Forestières Villageoises (EFV)

pour plus d'efficacité dans la promotion des filières des Produits Forestiers Non Ligneux durables. Une action conjointe identique SNV OM4D est en marche dans la commune de Pô et est prévue dans le village de Tiebele.





## Les acteurs de l'agroécologie de la région du centre se concertent pour donner un visage plus harmonieux du secteur

Le jeudi 04 février 2021 s'est tenu le premier cadre de concertation des parties prenantes du secteur de l'AB/AE de la zone centre de l'année 2021 à l'association watinoma, à Koubri.

Cette session de concertation a permis de faire un état des lieux des activités du Cadre de Concertation et de son fonctionnement, de présenter la structure d'accueil en l'occurrence l'Association Watinoma et une visite de son site certifié BioSPG. Il s'est ensuite agi d'évoquer les difficultés de commercialisation des produits bio et de suivre les comptes rendus de la représentante du cadre de concertation à un atelier organisé par l'ONG ARFA dans le cadre du projet AVACLIM (Agroécologie, une Voix d'Adaptation au Changement Climatique) et de la première rencontre du Comité Local d'Organisation pour l'organisation de la 6ème Conférence Ouest Africaine de l'Agriculture Biologique.

En somme plus d'une quinzaine de participants ont pris part à cette rencontre. L'idée de tenir cette rencontre au sein de

l'Association Watinoma, était de créer une dynamique qui amènera les acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique de la zone centre à mieux se connaître, afin de mieux appréhender ce que chacun fait comme activités dans le but d'améliorer les compétences des uns et des autres en termes de production biologique.

Les acteurs ont remerciés le CNABio et ses différents partenaires pour l'organisation et l'animation du cadre. Ils prévoient s'organiser afin de voir dans quelles mesures, ils pourront prendre en main la tenue des cadres de concertations à l'avenir. En rappel il existe six cadres de concertation suivant un regroupement des acteurs de l'agroécologie dans les grandes régions du Burkina Faso. Il s'agit de la région du Centre, Centre-ouest, Centre -nord, Nord, Est et Ouest.





## L'ONG OCADES Kaya élabore une politique de promotion de l'Agroécologie en collaboration avec le CNABio

Ocades\_Kaya en collaboration avec le CNABio ont animé durant deux jours intenses un atelier d'élaboration d'une politique de promotion de l'AB/AE au profit de OCADES.

Cet atelier a regroupé les acteurs du cadre de concertation de la zone centre à savoir l'association le Baobab, le Gie-BIOPROTECT et ceux du cadre de concertation du centre nord à savoir l'ONG APIL. Dans un esprit d'union, de collaboration et d'objectif commun, l'ensemble des acteurs ont partagé des expériences et mené des réflexions sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre pour développer ce secteur.



## L'ONG ARFA fait la promotion de l'agroécologie à travers l'organisation d'une foire dans la région de l'Est

Du 4 au 7 mars 2021, l'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA) a organisée la foire des produits Agro-écologiques et biologiques de l'Est. Cette foire s'est tenue à la place des martyrs de Fada N'Gourma sous le thème « **Production agro écologique et biologiques pour une agriculture durable et une alimentation saine** ».

Elle fut l'occasion pour les producteurs, les transformateurs/trices, commerçants et les organisations de producteurs œuvrant pour la promotion des produits écologiques et biologiques d'exposer leurs productions et innovations en la matière. À travers cette foire, ARFA veut participer à l'information et à la sensibilisation des populations sur la capacité de l'agriculture biologique et de l'Agro-écologie à relever les défis alimentaires et environnementaux du moment. Présent à cette foire, le CNABio n'a pas hésité à accompagner cette activité à travers l'animation d'un stand d'information et de sensibilisation des populations sur l'intérêt, la capacité et les opportunités de l'agriculture biologique et de l'Agro-écologie, ainsi que sur les défis



alimentaires et environnementaux du moment en lien avec les changements climatiques et l'utilisation des pesticides et fertilisants chimiques dans l'agriculture.



## Sensibilisation de proximité à la consommation des produits écologiques et biologiques

Une dizaine de jeunes ont été formés aux notions de base de l'agroécologie et l'agriculture biologique, le jeudi 16 décembre 2020 à l'Association la Saisonnière sis à Bendogo. Les acteurs outillés ont pour tâche de sensibiliser les populations sur la nécessité de consommer les produits issus de l'agroécologie et l'agriculture biologique. Il s'agit spécifiquement de sensibiliser et informer les populations résidant à proximité des jardins certifiés BioSPG et les boutiques Ecobio de la disponibilité de produits sains et nutritifs à proximité d'elles. Les agents de sensibilisation sillonnent les quartiers de Dassasgho, Bendogo et Kouritenga depuis le 19 décembre 2020. La sensibilisation porte à porte se poursuit jusqu'en juin 2021.



## ANABio du Togo s'inspire de l'expérience du CNABio du Burkina

Du 17 au 21 janvier 2021, une délégation togolaise de l'Association Nationale pour l'Agriculture Biologique au Togo (ANA bio) a effectué un voyage d'échange et de partage de connaissance au BURKINA Faso. Reçue au CNABio, la délégation conduite par le président de la faitière Monsieur ANANI Combé Kodjo Sélom, ambitionnait à travers ce voyage de s'imprégner de l'expérience du CNABio en général dans la promotion de l'agroécologie et du BioSPG en particulier, dans le cas du processus de certification par le Système participatif de Garantie, le label BioSPG. Ce voyage d'échange s'est déroulé sous un volet théorique le 18 janvier par la présentation de la délégation à l'équipe du CNABio et une présentation des activités du CNABio. Les deux jours suivants ont été ponctués de sorties terrains de visites d'acteurs certifiés pour une immersion dans le contexte burkinabé du BioSPG et une présen-

tation des sources d'inspiration possibles en matière de production et de commercialisation de produits agro écologiques et BioSPG pour la délégation togolaise. La mission de partage a pris fin le 21 janvier 2021 avec le retour au Togo de la délégation et sur une note de satisfaction des visiteurs et des hôtes qui se sont tous dits satisfaits de la semaine de partage fraternel, « écologique et biologique ».





## Zoom sur une Pratiques agro écologique: Les microorganismes efficaces (EM)

Les microorganismes efficaces (EM) constituent une culture mixte de microorganismes efficaces d'origine naturelle, sans manipulation génétique et physiologiquement compatibles les uns avec les autres.

La préparation des EM utilise des souches natives adaptées au milieu et se fait par récupération des microorganismes présents naturellement dans les sols. En agroécologie les EM :

- promeuvent la germination, la croissance, la floraison, la fructification et la reproduction des cultures
- augmentent la capacité de rétention en eau des sols
- produisent des antibiotiques et d'autres composés bioactifs
- induisent la complexion des métaux lourds, limitant ainsi leur assimilation par les plantes;

### Préparation

La base de la préparation est faite avec de la litière forestière (n'ayant pas été travaillée par l'homme pendant plusieurs années). Elle peut être remplacée par le même poids en EM (Microorganismes Efficaces) déjà fabriqués.

### Ingrédients pour un fût de 110 litres

- 1 - lait : 6 litres
- 2 - miel : 6 litres (ou sucre roux ou mélasse 10 kg)
- 3 - eau : 30 litres
- 4 - son de maïs ou de mil : 60 kg
- 5 - quantité de E.M. déjà préparé : 25 kg (feuilles de la forêt - litière forestière)

### Fabrication

- Sur une bâche propre, bien mêler le sec ensemble (son et EM)
- Puis bien mêler le mouillé ensemble : lait et miel, y ajouter seulement une partie des 30 litres d'eau.
- Puis mêler petit à petit sec et mouillé

### Au final

- Cela doit avoir la consistance d'une pâte mouillée, mais surtout pas liquide,
- Si l'on presse la pâte dans la main, il ne doit



pas y avoir de liquide qui sorte entre les doigts  
- Et si c'est trop sec rajouter petit à petit l'eau qui n'a pas été déjà mélangée.

- Remplir le fût petit à petit en tassant bien (avec les pieds en montant dans le fût)

- Mettre l'équivalent de 2 seaux de pâte mouillée dans le fût et tasser puis 2 seaux encore et tasser encore... Jusqu'à la fin.

- Si le fût n'était pas complètement plein, finir de remplir le fut avec un sac (rempli de compost par exemple) Jusqu' au couvercle. On ne doit pas laisser d'air.

- Fermer. Laisser mariner pendant 21 jours sans ouvrir le fût

- Si la mixture n'est pas moisie, (elle doit sentir bon !) elle peut se garder 2 ans

### Utilisation :

- Le fût de 100 l contient près de 100 kg de EM  
kg de pâte de EM donne 320 litres de liquide à pulvériser sur un peu plus de 1 ha

- 1 kg de pâte de EM se diluera dans 20 litres d'eau

- et 1 litre de ces 20 litres de mélange se dilue une seconde fois dans 16 litres d'eau.

(On peut aussi prélever 25 kg de cette pâte de EM pour préparer un autre fût de EM).